



HAL
open science

**Dossier: “ Patrimoines, savoirs, pouvoirs ” –
Introduction. Les politiques du patrimoine, entre savoirs
et pouvoirs**

Tarik Dahou, Sarah Benabou, Stéphanie Duvail, Laure Empeiraire, Vincent
Leblan

► **To cite this version:**

Tarik Dahou, Sarah Benabou, Stéphanie Duvail, Laure Empeiraire, Vincent Leblan. Dossier: “ Patrimoines, savoirs, pouvoirs ” – Introduction. Les politiques du patrimoine, entre savoirs et pouvoirs. Natures Sciences Sociétés, 30 (2), pp.124-131, 2022, 10.1051/nss/2022032 . mnhn-03986512

HAL Id: mnhn-03986512

<https://mnhn.hal.science/mnhn-03986512>

Submitted on 13 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction. Les politiques du patrimoine, entre savoirs et pouvoirs[★]

Tarik Dahou^{1,*}, Sarah Benabou¹, Stéphanie Duvail², Laure Empeaire³ et Vincent Leblan¹

¹ Anthropologie, UMR PALOC, IRD, MNHN, Paris, France

² Géographie, UMR PALOC, IRD, MNHN, Paris, France

³ Ethnobotanique, UMR PALOC, IRD, MNHN, Paris, France

Les rapports entre nature et culture ont été largement débattus dans le cadre des politiques environnementales depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992. L'article 8(j) de la Convention sur la diversité biologique (CDB) a agi comme un détonateur pour souligner les interdépendances entre diversité biologique et diversité culturelle. De nombreux travaux d'anthropologues portant sur les communautés autochtones et locales ont également contribué à construire le paradigme du renforcement mutuel de la conservation de la diversité et du biologique et du culturel (Albert, 1995 ; Conklin et Graham, 1995). Plus de 25 ans plus tard, cette perspective est réaffirmée lors du Sommet sur la nature et la culture organisé à Charm El-Cheikh (Égypte) dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité de 2018, par le programme conjoint mené par l'Unesco et la CDB.

Si le système de labélisation de l'Unesco a longtemps favorisé la distinction entre patrimoine culturel et patrimoine naturel (Unesco, 2015), nous assistons, principalement dans les aires protégées, à une réhabilitation du rôle du bioculturel¹ dans la gestion patrimoniale. En effet, les labellisations agrègent de plus en plus les dimensions naturelles et culturelles pour stimuler le rôle des populations dans la conservation de ces patrimoines, offrant une place nouvelle aux savoirs locaux dans leur transmission. La notion de paysage culturel témoigne de cet engouement des instances et acteurs internationaux pour reconsidérer la rupture entre nature et culture. Pour autant, cette relation est davantage postulée que problématisée dans les instances patrimoniales et la

promotion des savoirs constitutifs de ce lien occulte souvent les rapports de pouvoir qu'ils sont susceptibles de produire (Demeulenaere, 2016).

Si la tendance est à l'intégration de ces deux dimensions dans les politiques patrimoniales, elle s'avère toujours problématique dans sa mise en œuvre concrète. Réfléchir aux questions d'accès aux ressources matérielles et immatérielles, à leur caractère d'équité, présuppose des analyses contextualisées des politiques menées et de leurs appropriations par les différents acteurs du niveau global jusqu'au niveau local, afin de mieux appréhender les énoncés du patrimoine et leurs effets concrets en termes d'adhésion et/ou d'exclusion.

La thématique de la bioculturalité a déjà fait l'objet de débats dans le champ des politiques agricoles, notamment au sujet des politiques de biodiversité (Thomas et Boisvert, 2015)². Ces travaux laissent toutefois en suspens la question des appropriations d'éléments naturels et/ou culturels, ou de leur valorisation dans le champ de la conservation, là où l'influence réciproque entre faits de nature et de culture est peut-être encore plus affirmée. Il s'agit donc de développer ce type d'analyse dans des domaines à l'intersection des politiques de conservation et des politiques culturelles, et de leurs instruments afin de déceler les dynamiques de pouvoir qu'elles suscitent.

La question des rapports de pouvoir qui guident les principes de hiérarchisation et de valorisation de tel ou tel savoir y tient une place centrale (Murray Li, 2002 ; Agrawal, 2002 ; Lowe, 2006). Cela suppose d'une part de mieux saisir comment la science de la conservation et l'expertise qu'elle déploie interagissent avec des savoirs

[★] Voir dans ce numéro, les contributions à ce dossier de : D. Ruyschaert et D. Salles, F. Marin, M. Boutry *et al.*, É. Gauché *et al.*.

*Auteur correspondant : tarik.dahou@ird.fr

¹Entendre ici l'intrication permanente des phénomènes biologiques et culturels.

²Les auteurs ont mis l'accent sur les difficultés d'un partage équitable des avantages de la biodiversité sur la base de conceptions réifiées des liens entre nature et culture.

alternatifs ou des savoirs dits « locaux ». Cette perspective est d'autre part susceptible de révéler comment les connaissances qui en résultent influencent les politiques patrimoniales à la croisée des relations nature et culture. De nouveaux rapports entre la transmission des savoirs et leur circulation globale contemporaine se nouent autour des enjeux patrimoniaux et induisent des pratiques de pouvoir (Givre, 2012). Les initiatives patrimoniales s'accroissent de manière exponentielle – notamment par les dynamiques de labélisation de l'Unesco (Berliner et Bortolotto, 2013) –, au sein desquelles l'imbrication des dimensions matérielle, immatérielle et naturelle s'accroît, malgré des entrées spécifiques à chacune de ces dimensions (Bortolotto, 2013). Il s'agit de mieux cerner comment des rapports hiérarchiques se construisent dans les dispositifs d'expertise contemporains, plus particulièrement au cours de leur réappropriation par les acteurs sociaux.

Notre perspective est guidée par une approche de *political ecology* qui articule des échelles d'analyse des arènes locales aux sphères de décision internationales, qui confronte les discours et les pratiques mobilisés dans la mise en œuvre des politiques patrimoniales³. La *political ecology* focalisée sur les impacts des politiques néolibérales et leurs effets en termes d'appropriation des ressources s'est peut-être moins intéressée à la greffe des politiques marchandes sur la dimension culturelle de la conservation de la biodiversité. Sa critique des instruments néolibéraux et des savoirs scientifiques a également peu pris en compte les dispositifs de pouvoir situés à l'intersection des régulations marchandes et non marchandes des politiques globales pour penser les rapports nature/culture. Enfin, elle n'a pas examiné la question des identités et leur évolution dans le champ environnemental, notamment à partir du multiculturalisme, qui interroge les rapports de savoir et de pouvoir (Boccaro, 2011, 2014).

Nous partirons donc de ces postulats pour analyser conjointement les discours patrimoniaux et environnementalistes, les normes qui en découlent et les effets concrets sur les imaginaires et les pratiques afin d'apprécier les relations de savoir et de pouvoir autour d'objets patrimoniaux.

Quels rapports de pouvoir autour des patrimoines ?

Les logiques patrimoniales sont indissociables des pratiques de production, de transmission et de stabilisation

³ À l'origine, ce champ de recherche s'est principalement focalisé sur les effets matériels des idéologies développementistes et environnementalistes (Peet et Watts, 2004), avant de s'étendre à la construction sociale de l'environnement (Robbins, 2012) et aux mécanismes de coproduction de l'environnement par les humains et non humains (Bassett et Peimer, 2015 ; Blaser et Escobar, 2016).

de savoirs qui entrent en jeu dans leur constitution, tout comme des procédures politiques, techniques et symboliques de validation de ces savoirs par les pouvoirs qui se chargent de les promouvoir. Les processus d'ordonnement du monde matériel et idéal, et de valorisation de ses éléments jugés saillants par tel groupe social ou telle catégorie d'acteurs mobilisent une grande diversité de registres de savoirs (Heinich, 2009). Leurs émergences, leurs hybridations et leurs circulations donnent corps au phénomène de (recon)naissance des patrimoines. Ces savoirs correspondent à des représentations du monde, à des dynamiques inclusives ou exclusives particulières, et sont véhiculés par des pratiques et des langages variés. Ils sous-tendent des rapports de pouvoir singuliers qui se traduisent par des inégalités de formulation, de jouissance et de valorisation des dits patrimoines. Dans le contexte actuel d'une « hyperpatrimonialisation » (multiplication des labels et instruments) d'éléments naturels et/ou culturels (unités de conservation, paysages culturels, vestiges du passé, systèmes alimentaires ou agricoles entre autres), l'analyse des dynamiques d'expression, d'adhésion et de conflit à l'égard de ces savoirs et de leurs effets de pouvoir est à explorer.

L'essor des espaces protégés, outils paradigmatiques de la conservation, repose sur des modèles cognitifs et organisationnels des processus de patrimonialisation, qui recourent à des instruments scientifiques et cartographiques, pour la plupart eux-mêmes fondés sur des modèles culturels hégémoniques – comme ceux de la *wilderness* (Jones, 2012) –, dont l'impact peut conduire à occulter ou à réifier les représentations et les mobilités spatiales et sociales des populations (West *et al.*, 2006). Un même regard critique est porté sur les modèles dits « participatifs », aujourd'hui devenus routiniers dans les méthodes des scientifiques et des gestionnaires, et notamment sur l'illusion d'horizontalité qu'ils véhiculent dans des contextes souvent marqués par des rapports de pouvoir très inégaux entre acteurs (Barnaud, 2013). La création de collections patrimoniales fait également appel à des méthodes et des critères d'inclusion de divers ordres, biologique, ethnologique, historique ou autre, dont la légitimité peut être sujette à contestation. Dans le cadre de la valorisation marchande des patrimoines par des certifications ou des labellisations, des entrepreneurs de culture et de nature opèrent des sélections entre différents types de savoirs.

Ces dynamiques patrimoniales, à la fois endogènes et exogènes, s'appuient sur des formes productives du pouvoir, et pas seulement coercitives (Foucault, 1994, 1997), dans la mesure où elles sont investies et réappropriées par divers acteurs, dont les acteurs locaux (Comaroff et Comaroff, 2009). Il est donc intéressant de centrer l'analyse sur les savoirs en montrant comment ils deviennent constitutifs d'un patrimoine tout en participant à construire ou à valider des positions de pouvoir.

Cette institutionnalisation d'éléments matériels ou immatériels emprunte des voies complexes, et met en jeu des sources et des échelles de normes et de pratiques diverses. La question des savoirs et des pouvoirs associés à ces processus se pose dans le cadre d'interactions mouvantes entre, d'une part, des transferts de politiques depuis les instances internationales à travers différents canaux institutionnels, et d'autre part, des réseaux à la fois globaux et locaux plus décentralisés. Ces flux de savoirs supposent leur codification, ou la manipulation de certaines de leurs composantes, pour leur publicisation et leur reconnaissance dans le cadre de conflits de légitimité et de rapports hiérarchisés, en termes économiques, politiques, sociaux et culturels.

Les articles proposés dans ce dossier soulignent les ambivalences dans les modalités d'interprétation et d'appropriation des patrimoines, en étant attentifs aux formes de légitimité procédurale et aux effets distributifs. Qui est reconnu, représenté et habilité à prendre part aux processus de décision et qui en supporte les coûts et les bénéfices? En mettant l'emphase sur les approches cognitives et les processus de circulation de savoirs, ces contributions mettent en évidence leurs impacts sur les hiérarchies sociales dans les sociétés qui les génèrent.

Partant de la reconnaissance de la conflictualité à l'œuvre dans tout processus de patrimonialisation, cette approche permet d'explorer la complexité des relations entre patrimoines, savoirs et pouvoirs à partir de différents contextes et thématiques : de la conservation de la biodiversité dans les parcs et des espèces emblématiques, à la valorisation des paysages culturels ou encore aux institutions muséales.

Ordonner les rapports nature/culture par les sciences

Les sciences modernes se sont fondées sur des postulats d'objectivité et de rationalité distinguant nature et culture, et excluant de ce fait les contextes sociaux de la production des sciences. La théorie de l'acteur-réseau (Akrich *et al.*, 2006) et la *political ecology* se sont penchées sur la critique des postulats rationalistes, les invalidant pour la première et dévoilant les rapports de pouvoir qu'ils charriaient pour la deuxième (Bassett et Peimer, 2015). La remise en cause de ces fondamentaux des sciences de la conservation tend pourtant à s'estomper dans la patrimonialisation de la nature ou de la culture, en dépit de discours rompant avec une telle dichotomie. On peut observer les succédanés des postulats modernes (l'étanchéité des dispositifs scientifiques à l'influence humaine et non humaine) à la période contemporaine dans deux « contextes » différents. L'un se caractérise par l'omniprésence des communautés épistémiques d'échelle globale qui façonnent les

représentations des réalités locales pour les soumettre à leur propre vision de la conservation, tandis que l'autre se fonde sur des dispositifs dits participatifs, au sein desquels la distinction des sciences modernes est mobilisée pour des objectifs instrumentaux malgré une attention aux savoir-faire locaux.

Ainsi, le texte de Denis Ruyschaert et Denis Salles, à partir de leur travaux sur les mesures de sauvegarde de l'orang-outan à Sumatra⁴, dévoile la manière dont les contextes sociaux orientent considérablement les principes cognitifs qui guident la mise en œuvre des sciences globales. Leur démarche, inspirée du domaine des STS (sciences/techniques/sociétés), montre que les recherches internationales menées à Sumatra sont fortement influencées par les principes de la conservation globale et négligent des données locales, pourtant décisives pour l'élaboration des connaissances sur les populations d'orang-outan et la compréhension des rapports humains/primates. Cette science de la conservation située dans les arènes internationales et dans des réseaux de proximité entre pairs répond à des objectifs particuliers qui mettent au premier plan la séparation des sociétés humaines des espèces primates emblématiques comme l'orang-outan. La prédominance des communautés savantes exogènes sur les réseaux de scientifiques indonésiens aboutit à des visions erronées de la dynamique de l'espèce et en même temps à la dépossession de tout rôle des sociétés locales dans sa conservation. Les conceptions portées par la conservation internationale sur la dynamique de population de l'espèce locale évincent complètement de l'analyse les interactions entre hommes et singes et les représentations des sociétés paysannes de ces rapports. Les rapports humains et non-humains et les représentations qu'ils véhiculent seraient pourtant susceptibles de jouer un rôle important dans la défense des territoires et des espèces vis-à-vis d'acteurs exogènes. Les compétences scientifiques et relationnelles des acteurs de la conservation globale sont mises à profit pour tisser des modes d'appréhension des problèmes qui se révèlent à la fois inopérants et contraignants pour les acteurs nationaux et locaux.

Un autre cas d'étude situé sur le territoire de la péninsule Valdès en Argentine nous est présenté avec le texte de Francesca Marin⁵. L'auteure analyse une situation plus localisée d'interactions entre sciences et savoirs des populations autour des dynamiques naturelles. Les chercheurs y interviennent en relation étroite avec les populations de pêcheurs, de manière à les

⁴ « Construire la Nature comme un patrimoine mondial : la fabrique scientifique de l'orang-outan à Sumatra, (Indonésie) », D. Ruyschaert et D. Salles, dans ce numéro.

⁵ « Participation, savoirs et pouvoirs dans la gestion de la péninsule Valdés (Argentine) », F. Marin, dans ce numéro.

accompagner dans la définition des plans de gestion d'une aire protégée. Ces interventions sont le fait d'halieutes argentins qui ne cherchent pas nécessairement à coproduire des données avec les pêcheurs, mais dont les interactions avec ces derniers façonnent tout de même leur pratique d'expertise. Cela mène à définir les pêcheries, non pas exclusivement comme des activités de prélèvement sur le milieu, mais comme des systèmes reposant sur des interactions raisonnées entre activités humaines et dynamiques écologiques. Cette démarche n'empêche cependant pas l'émergence d'ambiguïtés pour saisir ces interactions qu'elle assimile à des relations instrumentales, les pêcheurs étant perçus comme exclusivement préoccupés par les conséquences de leurs activités sur les espèces. Cette perception néglige finalement leurs savoirs environnementaux basés sur des formes d'attachements imaginaires et sensoriels. Au-delà du fait que cette approche affaiblit leur pouvoir dans la conception des plans de gestion et les place aux marges de la prise de décision sur les règles de conservation, elle empêche également de considérer le patrimoine naturel dans sa relation au patrimoine culturel. La pêche n'apparaît ici que comme une activité traditionnelle à préserver, uniquement parce qu'elle est préférable à des pratiques plus intensives et plus néfastes pour le milieu, sans que cette préservation n'aboutisse pour autant à un aménagement adéquat, ni à une réelle reconnaissance des savoirs des pêcheurs.

Ces deux exemples montrent que les productions scientifiques sont nécessairement situées, sans réelle séparation du monde social où elles naissent et où elles se déploient, et sans une distinction toujours nette entre objet et sujet scientifique. Les sciences ont un statut central dans les problématiques environnementales générant des rapports de pouvoir pour reproduire certaines visions du monde formées au lointain (*ex situ*), et les positions sociales d'autorité qui les accompagnent. Mais parfois, elles offrent des connaissances alternatives, qui ont le potentiel de contrebalancer certains rapports hiérarchiques. Les connaissances scientifiques sont ainsi intimement liées à des dispositifs sociaux et politiques susceptibles d'orienter leurs méthodes ou leurs hypothèses, ce qui supposerait de mettre en débat leurs enquêtes ou leurs résultats, et de réfléchir au statut des sciences dans les dispositifs de pouvoirs patrimoniaux. Dans une démarche de patrimonialisation, il est ainsi crucial de saisir les effets de position et de disposition des scientifiques. Les sciences se déploient au sein de réseaux d'alliances variées non limités à des échelles précises, selon des intérêts multilocaux et des configurations de pouvoir qui agissent sur ses opportunités et conditions d'exercice. Ces configurations donnent un sens toujours singulier aux trajectoires observées, notamment en distribuant de manière inégale les ressources ou les opportunités.

Enjeux d'échelles

Différentes contributions de ce dossier envisagent la dimension multiscalaire des savoirs. Il s'agit ici de restituer la manière dont ces savoirs procèdent des arènes internationales et construisent des hiérarchies d'échelles. La question de l'internationalisation des savoirs de la conservation autour des rapports hommes/animaux est intéressante à cet égard. En étendant ses dispositifs expérimentaux jusqu'au niveau local, ces dynamiques globales l'affranchissent en grande partie du niveau national, et même de toute intrusion sociale de l'échelle locale. La sauvegarde de l'espèce emblématique qu'est l'orang-outang selon les canons des sciences de la conservation oblitère les longs et complexes rapports hommes/singes dans les forêts d'Indonésie. Malgré la diversité des savoirs sur ces rapports selon les échelles considérées, leur imbrication n'apparaît pas fonctionnelle, car non pensée comme un élément susceptible d'améliorer la connaissance en rééquilibrant les pouvoirs de l'expertise. C'est ce qui implique la faible prise en compte des interactions à plusieurs niveaux entre primates, hommes et forêts.

Néanmoins, la sphère nationale ne s'efface pas pour autant systématiquement, même si le caractère transnational de la structuration des savoirs patrimoniaux ressort de plusieurs textes proposés. La question muséale est également le produit du rapport entre des éléments de nature et de culture soigneusement sélectionnés par des acteurs institutionnels à l'international et des acteurs du récit national. Dans le cas des Moken en Birmanie, traité par Maxime Boutry, Fabienne Galangau-Querat et Jacques Ivanoff⁶, des initiatives patrimoniales forgées au niveau international par des ONG et des institutions multilatérales viennent s'ajouter à des velléités des institutions nationales de développer de nouveaux instruments de gouvernement des périphéries aux marges de l'État central. Alors que leurs territoires et leurs ressources sont contestés par des groupes de pêcheurs altérant l'environnement qui définit le mode de vie moken, ces derniers peuvent être réduits dans les politiques patrimoniales à leurs pratiques culturelles. C'est ainsi la reconnaissance de leur territoire et de leur rôle dans l'entretien des ressources vivantes, liés à des attachements multidimensionnels, qui est occultée dans de tels processus.

Le niveau national de mise en patrimoine est de fait questionné en partant du déploiement de ces politiques dans le cadre de l'État-nation, qu'elles aient pour

⁶ « De la fabrique à la valorisation de la mémoire collective des Moken, nomades marins de l'archipel Mergui. Réflexions croisées entre anthropologie et muséologie », M. Boutry *et al.*, dans ce numéro.

principale visée un objectif politique ou économique. Le tourisme rassemble ces deux dimensions dans le contrôle d'espaces périphériques dans les processus de colonisation (Zytnicki, 2017), plus particulièrement pour des visées internes dans le cas birman et en Chine du Sud dans la région du Guizhou, comme nous le verrons également avec l'article de Évelyne Gauché, Steve Déry, Frédéric Landy et Camille Noûs⁷. Ces contributions s'interrogent ainsi sur les conséquences des récits ou priorités nationales sur les enjeux patrimoniaux locaux. La préoccupation de l'État birman est davantage de construire un récit d'État multiethnique à travers la reconnaissance des multiples ethnies dans des politiques patrimoniales. Même s'il les reconnaît en tant que telles, l'État minore leurs emprises matérielles et spirituelles sur le territoire. Les Moken sont ainsi concurrencés tant en mer, pour l'accès aux ressources marines, qu'à terre, dans leurs lieux de culte ou de résidence sur l'éstran. La rencontre des diverses attentes (internationale, nationale et locale) assure la performativité des discours patrimoniaux, même s'ils croisent des échelles de représentation divergentes pour un même patrimoine, et déposent les populations locales de certaines ressources symboliques ou matérielles. La promotion du patrimoine paysager shui en Chine relève également du projet nationaliste étatique et s'articule à une dimension marchande. La mise en loisir du paysage, qui se fait ici essentiellement par le haut, façonne un assujettissement des populations à la spectacularisation du territoire, tout en le transformant en profondeur. La mise en valeur du paysage shui est déterminée par une vision nationale de l'ethnie han qui n'accorde aucune place à la façon dont les populations shui désirent se représenter. Le tourisme interne tient une place considérable dans le récit national chinois qui relègue les cultures locales à une fonction instrumentale. Ce cas soulève des problèmes de représentations des subjectivités alternatives dans le cadre de dispositifs visant à imposer des savoirs patrimoniaux à finalité économique, voire à contrôler des identités minoritaires. Les dialectiques d'échelles peuvent ainsi parfois suivre des chemins alternatifs.

S'ancrer aux subjectivités ne participe pas forcément au rétablissement d'un équilibre vis-à-vis du pouvoir étatique. La très forte dynamique actuelle tend à créer des patrimoines en sélectionnant des éléments particuliers dans des sociétés et leur environnement tout en les privant soit de leur dimension de nature soit de leur dimension de culture. On pourrait ici incriminer les dynamiques globales, poussées par les politiques internationales et les instances multilatérales, mais il s'y joue toujours d'autres partitions. Dans le cas de la

reconnaissance de la culture moken (voir l'article de Boutry *et al.*), nous sommes confrontés à la logique d'un État qui tente de se relégitimer au niveau local et international, tout en essayant de recomposer son hégémonie par des mécanismes qui occultent la continuité nature/culture dans les pratiques des populations et par là même ne reconnaissent pas la plénitude de leurs droits sur l'espace et l'environnement. Dans le cas de la péninsule Valdès (voir la contribution de F. Marin), nature et culture ne sont plus appréhendées, dans l'objectif conservatoire guidé par les modèles internationaux, que dans une relation linéaire basée sur la préservation de la nature par l'homme pour renouveler les espèces qu'il prélève, prélude à une séparation du naturel et du culturel. Cette caractéristique maintient l'intervention étatique au centre de la décision d'aménagement, négligeant les doléances des acteurs locaux qui vivent sur le territoire et subissent son évolution environnementale. La logique de classement qui est à la source de la valeur patrimoniale peut ainsi séparer des valeurs pourtant intrinsèquement liées dans les représentations et les pratiques sociales, et entériner de ce fait l'insertion des acteurs aux positions de pouvoir (acteurs étatiques ou leurs intermédiaires) dans la hiérarchie globale des valeurs (Herzfeld, 2003), au détriment des populations les plus directement concernées. Les différents cas d'étude proposés dans ce dossier témoignent de la présence de revendications alternatives à un patrimoine tantôt trop culturalisé (dans le cadre d'un multiculturalisme marchand), tantôt trop naturalisé (dans le cadre de la protection de la nature), voire trop artificialisé (dans le cadre d'une économie de loisir), qui a surtout tendance à s'appuyer sur une authenticité construite à partir de rites, de savoir-faire ou de l'environnement. Cette authenticité, tout en étant créatrice de valeur (Warnier, 1994 ; Abélès et Beuvier, 2019), contribue paradoxalement à déposer les acteurs pourtant à l'origine du patrimoine ou de certains de ses attributs, niant de ce fait leur droit à se représenter et ainsi à s'autodéterminer comme acteurs centraux de leur territoire.

L'instrumentalisation des schèmes internationaux par l'État-nation interroge les contradictions entre une démarche patrimoniale pensée comme l'articulation de différentes dimensions et une « hyperpatrimonialisation », qui entérine souvent une dissociation des savoirs naturels et culturels. Selon les canaux internationaux d'institutionnalisation (institutions intergouvernementales, ONG, réseaux associatifs) la reconnaissance de certains savoirs aux dépens d'autres produit des hiérarchies sociales. Si l'on incrimine souvent les carcans de la patrimonialisation internationale, les dynamiques sont plus complexes qu'il n'y paraît, les acteurs nationaux ou locaux s'emparant de ces politiques ou s'insérant dans leurs interstices pour construire du

⁷ « À qui appartient les paysages des villages shui ? Mise en tourisme et rapports de pouvoir au Guizhou (Chine du Sud) », É. Gauché *et al.*, dans ce numéro.

pouvoir. La mise en évidence de ces faisceaux normatifs permet néanmoins d'identifier les acteurs de ces transformations et les stratégies et ressources qui en sont à l'origine.

Un dynamique élitare ?

Les objets et les marchandises patrimoniales reposent la plupart du temps sur des mécanismes de construction de la rareté, qui, par de tels processus, sélectionnent drastiquement leur détenteur. Le rôle des élites s'avère souvent incontestable dans les logiques de reconnaissance des patrimoines mises en œuvre par les sociétés vis-à-vis des institutions. Les élites apparaissent alors comme des médiateurs à l'intersection d'initiatives et d'acteurs variés, des traducteurs pour les insérer dans les dispositifs marchands et publics. Si leur reconnaissance emprunte des voies complexes et suppose une adhésion collective, elle s'appuie nécessairement sur les capitaux culturels, sociaux, voire politiques détenus par des acteurs clés. Les acteurs et la combinaison de ces capitaux peuvent varier selon les contextes d'énonciation du patrimoine et les configurations de pouvoir dans lesquelles ils sont inscrits. Pour autant, les porte-paroles sont toujours multiples et le rôle des élites toujours sans doute à négocier. Cela suppose de se pencher sur les relations entre élites et pouvoirs institutionnels qui rendent possible l'émergence des statuts de patrimoine.

Ses mises en œuvre en Chine avec l'exemple des paysages shui (voir l'article de [Gauché et al.](#)), révèlent à la fois une dynamique de restauration d'un style architectural populaire, et une vision très bureaucratique et centralisée de cette restauration. Les populations qui suivent ces politiques ne participent guère aux modalités de restauration, dont l'objectif final relève davantage d'une spectacularisation du paysage à visée touristique. La conception du patrimoine, comme produit de consommation touristique, ne tient non seulement pas compte des aspirations locales, mais diminue fortement leur marge de manœuvre par des règlements contraignants sur le bâti, la jouissance du paysage, voire leurs moyens de production. Le paysage rural, travaillé culturellement par l'homme, s'altère au profit d'un paysage virtualisé, alors que les demandes sociales ne peuvent s'exprimer dans des valorisations patrimoniales strictement définies par des élites administratives ou économiques de la région. Les discours culturels contestataires s'effacent au cours de l'élaboration d'un patrimoine de plus en plus matérialisé. Quant aux formations naturelles mises en valeur dans les paysages shui, elles sont bien interprétées à partir de phénomènes « magiques », représentations en partie reconnues par les populations, mais sans que jamais ne soit explicitée leur origine culturelle. Éléments naturel et culturel sont dissociés de manière artificielle,

empêchant les populations de reformuler cette patrimonialisation dans un sens particulier relatif à leurs traditions shui. La séparation de ces deux dimensions sert ainsi la spectacularisation promue par les élites administratives dans une perspective touristique, sans signification particulière pour les habitants et suscitant une dépossession spirituelle et matérielle. L'élite politique a ici une influence considérable sur les processus à l'œuvre, avec un rôle moteur dans une patrimonialisation d'origine exogène, qui fait fi des canons des politiques internationales. Tout en s'inspirant de ses modes, pour la réduire à sa dimension spectaculaire, l'administration occulte par ailleurs la question du statut des populations locales dans ce patrimoine, tant cette notion revêt en Chine un sens différent.

Comme le révèle le cas des Moken (voir l'article de [Boutry et al.](#)), les élites politiques birmanes, elles, jouent plutôt la carte d'une ethnicisation du patrimoine dans le cadre d'un État dont la politique est fortement marquée par la catégorie ethnique. Le patrimoine moken s'imisce ainsi dans une construction nationale birmane présentée comme démocratique et multiculturelle au tourisme international, alors que ce sont les birmans vivant sur le territoire moken qui médiatisent le discours sur la culture moken. Une telle politique patrimoniale mène à s'interroger davantage sur la manière dont les savoirs mobilisés en occultent d'autres. Cette dynamique d'ethnicisation politique conduit dans le cas des Moken à la décontextualisation de leurs savoirs, qui désenchant leur dimension culturelle et naturelle. L'ethnicisation de la culture moken entérine d'une certaine façon l'effacement de son territoire et de l'accès à ses ressources en la réduisant à des objets ou certains rites à visée touristique. La question de la muséification de la culture ne se réduit toutefois pas complètement à un exercice de domination selon la manière dont les populations locales l'investissent en cherchant à la détourner des objectifs des appareils de pouvoir. Certains birmans vivant avec les Moken tentent, également de manière alternative à ces politiques, de valoriser le patrimoine moken, en insistant tantôt sur leur inclusion à la culture birmane, tantôt sur la préservation de la nature sur laquelle repose leur mode de vie. Une telle dichotomie promue par cette « birmanisation » de la production du patrimoine moken, ne tend pas à maintenir leur espace culturel, lié notamment à la préservation d'une continuité territoriale (sur un vaste archipel et entre terre et mer). En effet, l'espace moken est autant consubstantiel aux ressources à la base de leur mode de vie qu'aux cultes et mythes traduisant leur appropriation du territoire et incarnant la non séparation des humains et non-humains. La reconnaissance du statut de minorité induit par une telle patrimonialisation ne servirait-elle pas alors la représentation d'une forme d'authenticité liée au passé, qui

entérinerait par ailleurs la perte actuelle des espaces sociaux de son déploiement ? Face à ces tendances, les cartes de l'espace social co-élaborées par les chercheurs et les Moken révèlent ces continuités contemporaines, d'une part, des espaces terrestres et maritimes, et d'autre part, du territoire naturel et culturel, lesquelles sont ainsi susceptibles de déboucher sur une patrimonialisation davantage maîtrisée par les Moken eux-mêmes.

Quelle réflexivité pour la recherche ?

Les problématiques du patrimoine sur lesquelles se penchent les chercheurs en sciences sociales les interpellent en tant qu'acteurs des processus d'institutionnalisation. C'est encore plus vrai pour les anthropologues spécialistes des rapports nature/culture et dont les savoirs sont souvent mobilisés dans le cadre d'une expertise susceptible de financer leurs recherches ou devant tout simplement faire face à une demande sociale émergeant sur leurs terrains. Cette position inconfortable suppose de mettre en œuvre une réflexivité (Suremain *de* et Galipaud, 2015) leur permettant de maîtriser les conditions et les résultats de leurs recherches, de façon à ce que leurs travaux bénéficient davantage à des groupes dont la parole est marginalisée.

Nous observons ainsi des situations complexes autour du rapprochement entre nature et culture dans les processus de patrimonialisation. Dans le cas de la péninsule Valdés, comme l'expose F. Marin, la recherche peut participer à la diffusion des savoirs locaux environnementaux dans l'élaboration de mesures de gestion de la conservation. Mais cela suppose d'entériner ces démarches dans des dispositifs de gouvernance reconnus pour que ces savoirs coélaborés ne se perdent pas dans des rapports de pouvoir qui soit les instrumentalisent, soit les négligent pour privilégier des mesures de gestion débouchant sur des actions qui se font aux dépens des acteurs originaires du territoire.

Avec leur texte sur la protection de l'orang-outan, D. Ruysschaert et D. Salles ouvrent la voie à une réflexivité sur le rôle du chercheur dans les politiques et instances patrimoniales, nourrie par un parcours professionnel singulier. Un des auteurs a été responsable de l'une des principales ONG de protection de l'orang-outan pendant une dizaine d'années avant de passer du côté de la sociologie des sciences. Il est ainsi idéalement placé pour montrer comment, dans les travaux et dans les pratiques (extra-)académiques des primatologues, la dynamique réelle de la population d'orang-outan et de son habitat est concurrencée par des régimes de savoirs relevant bien plus de l'expertise que de la réflexion scientifique – ces deux types de connaissances sont d'ailleurs produits par les mêmes personnes, tout à la fois chercheurs et producteurs de normes de protection des primates. Ici, le refus d'entériner les dispositifs de

pouvoir plaçant les acteurs globaux au centre des initiatives (les primatologues internationaux) et les acteurs locaux à leurs marges (les habitants, et dans une moindre mesure les primatologues indonésiens) est au cœur d'une démarche qui cherche à arrimer la conservation de l'espèce à un ensemble de variables socioécologiques locales complètement négligées, à même de renouer de manière efficace le lien entre science et expertise.

Dans le cas des Moken, traité par M. Boutry et ses collègues, l'expérience d'élaboration des cartes sociales pour un musée leur étant consacré, est-elle susceptible de renverser la longue tendance d'intégration marginale de cette société aux institutions et élites birmanes ? C'est un espoir susceptible de contribuer à la naissance de nouvelles alliances « politiques », notamment avec les producteurs de savoir que sont les chercheurs, qui peuvent se révéler des traducteurs de la continuité des relations nature/culture pour dépasser les logiques simplificatrices des politiques publiques (Scott, 1999), mais également des passeurs de revendications sur les droits. Les méthodes de patrimonialisation innovantes peuvent par la même occasion susciter des cartographies d'usages et de cultes qui sont des marqueurs du territoire dans une perspective qui réarticule nature et culture et, par ce fait, contribuent à révéler les dimensions territoriales du patrimoine dans une perspective « politique ». Au-delà de la maîtrise de la production culturelle se jouent bien la reconnaissance et le maintien d'un vécu en symbiose avec la nature dans le cadre d'une stratégie de résilience à la birmanisation des modes de vie et au capitalisme environnemental et culturel.

La médiatisation scientifique et muséale entre ainsi en résonance avec les situations de pouvoir et son statut doit donc être négociée dès les démarches d'investigation. Si cette dimension réflexive et politique s'impose pour appréhender les logiques des processus de patrimonialisation, elle engendre une réflexion sur les contextes d'élaboration des recherches elles-mêmes. Quelles sont les interactions entre acteurs en leur sein et en dehors de leurs dispositifs expérimentaux et de réflexion ? Quels sont les rapports de pouvoir au sein des collectifs patrimonialisés ? Dans quelles situations ces logiques sont-elles des instruments de pouvoir et dans quelles autres permettent-elles de contrebalancer des situations hiérarchiques ? Autant de questions à creuser davantage à partir des terrains où nous menons nos travaux et avec les populations concernées.

Références

- Abèlès M., Beuvier F., 2019. Introduction. La fabrique du précieux. *Gradhiva: revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, 30, 10-31, <https://doi.org/10.4000/gradhiva.4253>.

- Agrawal A., 2002. Classification des savoirs autochtones, la dimension politique, *Revue internationale des sciences sociales*, 173, 325-336, <https://doi.org/10.3917/riss.173.0325>.
- Akrich M., Callon M., Latour B. (Eds), 2006. *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines, <https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.1181>.
- Albert B., 1995. Anthropologie appliquée ou anthropologie impliquée ? Ethnographie, minorités et développement, in Bare J.-F. (Ed.), *Les applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Karthala, 87-118, <https://hal.ird.fr/ird-00358615>.
- Bassett T.J., Peimer A.W., 2015. Political ecological perspectives on socioecological relations, *Natures Sciences Sociétés*, 2, 23, 157-165, <https://doi.org/10.1051/nss/2015029>.
- Berliner D., Bortolotto C., 2013. Introduction. Le monde selon l'Unesco, *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, 18, 4-21, <https://doi.org/10.4000/gradhiva.2696>.
- Barnaud C., 2013. La participation, une légitimité en question, *Natures Sciences Sociétés* 21, 24-34, <https://doi.org/10.1051/nss/2013062>.
- Blaser M., Escobar A., 2016. Political ecology, in Adamson J., Gleason W.A., Pellow D. (Eds) *Keywords for environmental studies*, New York University Press, 164-167, <https://doi.org/10.18574/nyu/9780814760741.003.0055;1>;
- Boccard G., 2011. Le gouvernement des « Autres ». Sur le multiculturalisme néolibéral en Amérique Latine, *Actuel Marx*, 2, 50, 191-206, <https://doi.org/10.3917/amx.050.0191>.
- Boccard G., 2014. Tous Homo Oeconomicus, tous différents. Les origines de l'ethno-capitalisme, *Actuel Marx*, 2, 56, 40-61, <https://doi.org/10.3917/amx.056.0040>.
- Bortolotto C., 2013. L'Unesco comme arène de traduction. La fabrique globale du patrimoine immatériel, *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, 18, 50-73, <https://doi.org/10.4000/gradhiva.2708>.
- Comaroff J.L., Comaroff J., 2009. *Ethnicity, inc.*, Chicago, University of Chicago Press.
- Conklin B.A., Graham L.R., 1995. The shifting middle ground: Amazonian Indians and eco-politics, *American Anthropologist*, 97, 695-710, <https://doi.org/10.1525/aa.1995.97.4.02a00120>.
- Demeulenaere E., 2016. Les terrains globalisés de l'inscription d'un paysage culturel. Patrimoine mondial et bioculturalité en Éthiopie, *Terrains/Théories*, 5, <https://doi.org/10.4000/teth.787>.
- Foucault M., 1994. *Histoire de la sexualité. I : La volonté de savoir*. Paris, Gallimard.
- Foucault M., 1997. *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France (1975-1976)*, Paris, EHESS, Gallimard, Le Seuil.
- Givre O., 2012. Savoirs et pouvoirs, stratégies et tactiques dans « l'arène patrimoniale » du *nestinarstvo* (Bulgarie), *Civilisations*, 61, 1, 103-120, <https://doi.org/10.4000/civilisations.3150>.
- Heinich N., 2009. *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, éditions de la Maison des sciences de l'Homme, <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmsh.2642>.
- Herzfeld M., 2003. *The body impolitic. Artisans and artifice in the global hierarchy of value*, Chicago, University of Chicago Press.
- Jones K., 2012. Unpacking Yellowstone: the American national park in global perspective, in Gissibl B., Höhler S., Kupper P. (Eds), *Civilizing nature. National Parks in global historical perspective*, New York, Berghahn books, 31-49.
- Lowe C., 2006. *Wild Profusion: Biodiversity conservation in an Indonesian archipelago*, Princeton, Princeton University Press.
- Murray Li T., 2002. Purification ethnique, savoirs récurrents et dilemmes du territorialisme, *Revue internationale des Sciences sociales*, 173, 401-412, <https://doi.org/10.3917/riss.173.0401>.
- Peet R., Watts M., 2004 [1st édition: 1996]. Liberation ecology. Development, sustainability and environment in an age of market triumphalism, in Peet R. and Watts M. (Eds), *Liberation ecologies: environment, development, social movements (second edition)*, Routledge.
- Suremain C.-É. (de), Galipaud J.-C. (Eds), 2015. *Fabricateurs de patrimoine: implication, participation et postures du chercheur dans la patrimonialisation*, L'Etrave, IRD.
- Thomas F., Boisvert V. (Eds), 2015. *Le pouvoir de la biodiversité. Néolibéralisation de la nature dans les pays émergents*, Montpellier, Versailles, IRD/Quae.
- Unesco, 2015. Liens culture-nature, *Revue du patrimoine mondial*, 75, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000233147_fre.
- Robbins P., 2012. *Political Ecology. Critical introduction to geography (Second edition)*, Wiley-Blackwell.
- Scott J., 1999. *Seeing like a state: How certain schemes to improve the human condition have failed*, Yale University Press.
- Warnier J.-P. (Ed.), 1994. *Le paradoxe de la marchandise authentique. Imaginaire et consommation de masse*, Paris, L'Harmattan.
- West P., Igoe J., Brockington D., 2006. Parks and peoples: The social impact of protected areas, *Annual Review of Anthropology*, 35, 251-277, <https://doi.org/10.1146/annurev.anthro.35.081705.123308>.
- Zytnicki C., 2017. *L'Algérie, terre de tourisme. Histoire d'un loisir colonial*, Paris, éditions Vendémiaire.

Citation de l'article : Dahou T., Benabou S., Duvail S., Empeire L., Leblan V. Introduction. Les politiques du patrimoine, entre savoirs et pouvoirs. *Nat. Sci. Soc.*, 30, 2, 124-131.